

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 71 (1983)

Heft: [6-7]

Rubrik: International

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Avec « Femmes d'Europe », un voyage à travers l'Europe des femmes

Deux choses frappent, une fois de plus, à la lecture du dernier numéro de « Femmes d'Europe ». Premièrement, malgré le traité de Rome, qui stipule l'égalité entre hommes et femmes, la situation des femmes dans les pays de la Communauté européenne ressemble à la nôtre. Deuxièmement, l'échange d'information apporte quantité d'idées utiles, mais comment trouver les moyens de les réaliser ?

Quelques exemples :

Etudes et recherches

Des femmes, travaillant dans l'industrie du cinéma, ont créé un centre de promotion et de distribution de films féministes¹.

Une poignée de femmes hollandaises énergiques ont fondé, en 1935 déjà, un centre d'archives internationales du féminisme : 20 000 volumes, une bibliothèque publique, un index sous le titre « Je sais beaucoup de choses », un annuaire des recherches en cours sur les femmes, faites par des syndicats ou des groupes indépendants aussi bien que par des Universités².

Les éditrices italiennes se demandent s'il ne serait pas possible et utile de créer un réseau de distribution féminin autonome³.

Le Centre de recherches, de réflexion et d'information féministe (CRIF) a décidé de lancer un bulletin trimestriel d'information sur les recherches universitaires, publiées ou non, les articles et ouvrages produits en France et à l'étranger, ainsi que sur les revues féministes ; une rubrique « opinions » est ouverte aux débats d'idées sur les problèmes de la recherche féministe⁴.

La France se sent en retard sur les pays anglo-saxons dans le domaine des études féministes, on y est encore à la recherche d'un nom : études féministes, féminines ou sur les femmes ? Il faut maintenant passer du stade artisanal au cadre traditionnel de la recherche scientifique. C'est la conclusion d'un vaste colloque réuni à Toulouse par le ministère des droits de la femme⁵.

Egalité

On estime au Luxembourg que la « contribution des femmes aux charges du ménage » est de l'ordre de 20 % du produit national brut.

La commission de l'égalité des chances, qui en Angleterre est devenue en sept ans une institution « respectée et efficace », s'efforce aujourd'hui d'introduire l'idée du congé parental. Elle travaille également à faire établir une définition plus souple de la notion de valeur égale et à faire désigner des « Equality Officers », c'est-à-dire des

Agenda de la Femme 1983



fonctionnaires ayant l'expérience nécessaire pour mener des enquêtes et faire des recommandations aux tribunaux en cas de plainte.

L'âge de la retraite en Angleterre est actuellement de soixante-cinq ans pour les hommes et de soixante ans pour les femmes ; une commission de la Chambre des communes recommande un compromis : soixante-trois ans pour tout le monde ; les cotisations seraient augmentées de 30 pennes par semaine et le budget des pensions de 500 millions de livres.

En Irlande du Nord, il n'y a que 14 % de femmes dans les comités des organismes publics, contre 23 % dans le reste du Royaume Uni ; la commission pour l'égalité d'Irlande du Nord s'efforce de remédier à cet état de choses en établissant une « banque des talents », soit une liste de femmes compétentes.

La Maison de la promotion sociale à Chambéry cherche à diversifier l'emploi féminin. Quelque 150 femmes ont, grâce à l'aide du Fonds social européen, appris à peindre, réparer des appareils de chauffage, conduire des autobus, etc. 73 % des femmes ayant suivi ces cours, ont trouvé du travail⁶.

Politique et fonction publique

L'Irlande a maintenant un ministère de la condition féminine. La titulaire a d'abord travaillé dans les associations féminines, puis passé à l'action politique

estimant pouvoir ainsi agir plus efficacement.

A la suite d'élections partielles à Hambourg, quatre femmes sur quatorze sont maintenant ministres. Un groupe de femmes autonomes avait offert un soutien actif aux candidats se prononçant clairement pour une amélioration de la situation de la femme et veillé à ce que les femmes soient placées dans un ordre utile sur les listes électorales.

Le Sénat de Hambourg a décidé qu'à qualifications égales, les femmes seraient préférées aux hommes au moment de l'embauche, afin d'aider les femmes à remédier à leur sous-représentation dans la fonction publique.

En France, aucune femme sur 193 préfets et sur 362 ambassadeurs, 3 sur 28 recteurs, 6 sur 164 directeurs d'administration centrale, 4 sur 102 inspecteurs d'académie, etc. Mais on met au point un « calendrier de rééquilibrage » et des « directives pour une amélioration de la « politique d'égalité et de mixité ».

Culture

Le ministère français des droits de la femme a créé une commission non gouvernementale composée d'écrivains (nombreuses femmes), chercheurs, etc. Elle est présidée par S. de Beauvoir et chargée de faire le bilan sur la place des femmes dans la vie culturelle et des suggestions pour une politique culturelle en leur faveur.

(Suite page suivante)

Il a également financé une série de spectacles de janvier à mai, au Théâtre de Paris, « Voix des femmes ».

Violence

La loi contre la violence sexuelle divise les milieux politiques et les femmes en Italie. Faut-il définir la violence sexuelle comme « un délit contre la personne » (Tendance des féministes « radicales ») ou comme « un acte contre la liberté sexuelle et la dignité de la personne » (tendance démocratique)? Les féministes craignent qu'avec cette interprétation, on ne retombe dans l'ancienne notion de « délit contre la morale et les bonnes mœurs ». Les démocratiques souhaitent prendre le mal à la racine : combattre une attitude culturelle qui traite la femme comme un objet de consommation. ● *Perle Bugnion-Secretan*

Adresses utiles :

Femmes d'Europe : CP 195, 1211 Genève 20 (gratuit)

¹ **Cinema of Women**, 27 Clerlenwell Close, Londres EC1R 0AT

² **Internationaal Archief voor de Vrouwenbeweging**, Postbus 19504, Amsterdam

³ **Libreria delle donne**, via Fiesolana 2b, Florence

⁴ **CRIF**, 1, rue des Fossés-Saint-Jacques, 75005 Paris

⁵ Le dossier du colloque peut être consulté à la **Bibliothèque féministe Marguerite-Durand**, 21, place du Panthéon, 75005 Paris

⁶ **Maison de la Promotion sociale**, 176, rue Sainte-Rose, 73000 Chambéry

Le « féminisme global »

Plaque tournante de bon nombre d'échanges internationaux, Genève ne fait pas d'exception en ce qui concerne les femmes. Dans le cadre du réseau féministe international qu'elle coordonne, ISIS¹ (voir FS janvier 1982) vient en effet d'inviter une quinzaine de femmes de divers pays (Maurice, Inde, Philippines, Brésil, etc.) à venir passer quelques jours à Genève. Une étape, en quelque sorte, puisque chacune est ensuite répartie vers une autre destination pour y effectuer un stage dans une organisation correspondant à ses intérêts propres.

Pour permettre l'échange entre Genevoises et étrangères, une soirée a eu lieu au Centre-Femmes le 26 avril. La féministe américaine Charlotte Bunch a introduit la discussion en développant la notion de « féminisme global » : « Je préfère l'adjectif global à international, a-t-elle dit, car notre monde lui-même est global. Il n'y a pas de solution appropriée à un problème qui puisse être isolée de ce qui se passe ailleurs ».

Perspective intéressante que celle de Bunch sur le féminisme. Celui-ci a été réduit par les media à une série de reven-

dications sur quelques points précis. Or, c'est bien plus que cela, c'est une nouvelle façon de voir le monde, en créant de nouvelles valeurs ; c'est aussi la capacité de gérer son environnement.

Le Mouvement des Femmes s'articule autour de deux axes. Le premier se centre sur le pouvoir de contrôler sa vie, son corps et sa sexualité. Le second consiste à changer les structures sociales et politiques qui contribuent à l'oppression des femmes. Malheureusement, ces deux faces indissociables du féminisme ont souvent été séparées, comme si l'une pouvait exister indépendamment de l'autre, ce qui a considérablement appauvri le terme même de féminisme, sans parler de son contenu.

La discussion qui a suivi a montré les conséquences de cet appauvrissement. Les sens attribués au mot féminisme sont si nombreux, si divers, parfois contradictoires, qu'il est bien difficile, surtout pour les femmes des pays en développement, de s'identifier comme féministes. (mg)

¹ CP 150, 1211 Genève 2.

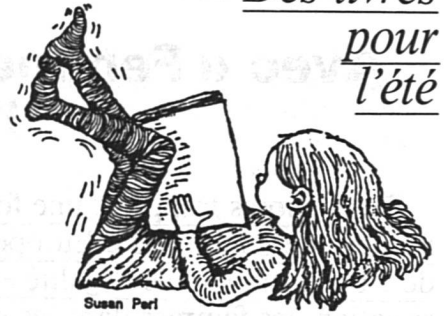
Pakistan : une sentence inhumaine

Une de nos lectrices, Madame Helen Maguire Muller, nous demande de lancer un appel dans nos colonnes en faveur d'une jeune Pakistanaise victime d'une sentence inhumaine. Cette jeune femme, **Zarina Bibi**, est une pauvre paysanne célibataire de vingt-deux ans. Enceinte d'un de ses cousins, elle a mis au monde un enfant qu'elle a tué immédiatement, terrorisée qu'elle était à l'idée de l'opprobre attaché à la naissance illégitime dans un pays où sévit la loi islamique. Pour ce crime, elle a été condamnée à vingt coups de fouet, à une amende et à sept ans de travaux forcés, au bout desquels elle sera exécutée par pendaison. Le père de l'enfant n'a encouru aucune sanction.

« Mon but, nous écrit Madame Maguire Muller, n'est pas de mettre en cause la politique du gouvernement pakistanaise (qui mène actuellement une dure campagne de répression contre les femmes coupables de relations extra-conjugales) mais d'attirer l'attention sur l'aspect humain de ce cas ». Notre correspondante insiste, par ailleurs, sur l'injustice consistant à délivrer l'homme de toute responsabilité et sur la cruauté de cette accumulation de peines progressives, culminant avec la peine de mort. Elle demande également que des mesures soient prises pour éviter la répétition de ces tragiques infanticides en rendant possible l'adoption des enfants conçus dans des circonstances semblables par des familles d'autres pays.

Nous nous joignons à elle pour vous demander d'intervenir en faveur de **Zarina Bibi** auprès de la Commission des Droits de l'Homme des Nations Unies, à Genève. — (FS)

Des livres pour l'été



« Sexualité féminine »

par **Françoise Dolto**
Éditions Métailie, 1983

La célèbre psychanalyste française est bien connue des auditeurs de France Inter par son émission **Lorsque l'enfant paraît**, dont plusieurs ouvrages retracent les moments importants dans un langage parfaitement clair, un style parlé.

Rien de tel, malheureusement, avec ce dernier ouvrage du plus pur « jargon » psychanalytique ! Pourquoi livrer au public un ouvrage qui, à l'origine, fut écrit pour un congrès de psychanalyse ? Pourquoi ne pas prendre le temps de traduire, à l'intention de l'« honnête » homme comme de l'« honnête » femme, cette terminologie hermétique ?

C'est la raison pour laquelle, malgré mon grand intérêt pour la psychanalyse, j'avoue avoir reposé le livre sans en avoir achevé la lecture. Mais ce que j'en ai retenu m'a beaucoup intéressée : tout d'abord cette conception globale, spirituelle, pourrait-on dire, du plaisir féminin dont l'auteur s'explique dans un dialogue préliminaire excellent et... compréhensible ! Certaines femmes, en effet, à la suite de lectures ou de séminaires sur la sexualité, se sont mises à analyser leur plaisir, compter leurs orgasmes, juger de leur normalité. Or, au lieu d'être en bonne santé psychique, ces femmes courent les cabinets de psychanalyse. Françoise Dolto qualifie cette réduction du plaisir à la seule jouissance physique de résistance affective : « C'est une résistance à la compréhension de ce qu'est la relation entre les êtres humains, relation dans laquelle la sexualité joue sa part... mais la (souligné par moi) **sexualité dans le sens d'une relation féconde entre les êtres** n'est pas faite que de détente, de plaisir... d'orgasme. Ce n'est pas ça qui fait non seulement la **jouissance**, mais plus encore, la **joie**. »

Ensuite, l'importance primordiale du langage. L'auteur a pu constater que, contrairement à ce qu'a pu penser Freud, les fillettes acceptaient très bien leur condition sexuelle de petites filles dans la mesure où la mère n'avait pas refusé de répondre conformément à la vérité ; si, de plus, la mère est heureuse de son sexe de femme et le communique à sa fille, celle-ci sera très fière d'être une future mère.

C'est aussi en fonction de cette importance du langage que Françoise Dolto, du